

# MA RUE EN FETE

MERCREDI 19 JUILLET A PARTIR DE 16H



-  Route barrée de 17h à 19h
-  Stationnement et circulation interdits de 9h à 1h du matin
-  Route barrée
-  Déviation
-  Déviation

**En matière de circulation et de stationnement, pensez à prendre vos précautions.**

De 9h à 1h du matin, les rues suivantes seront interdites à la circulation et au stationnement : place Rigoulet entre le l'ancienne Gendarmerie et l'église, rue Jean Renou, rue des Tilleuls, rue Bellot des Minières

